



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Direction Interventions
Unité Certificats, aide alimentaire et meunerie
Pôle certificat

Dossier suivi par : Savério STASSI
Tél : 01 73 30 27 54
Saverio.stassi@franceagrimer.fr

Note d'information

Contingents Volaille

Réf : U_CAAM/SS/n°45-2019

Montreuil, le 14 mars 2019

Objet : Nouveau règlement - Contingents tarifaires volaille

Publication le 13 mars 2019 du règlement d'exécution (UE) 2019/398 de la Commission du 8 mars 2019 modifiant le règlement (CE) n° 616/2007 en ce qui concerne certains contingents tarifaires supplémentaires dans le secteur de la viande de volaille et dérogeant à ce règlement pour l'année contingentaire 2018/2019.

Le règlement à télécharger en suivant le lien ci-dessous est applicable à partir du 01 avril 2019.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R0398&from=FR>

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Pour la Directrice Générale et par Délégation

Pour la Directrice générale et par délégation,
le responsable du Pôle Certificats


Savério STASSI